



## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

#### DÉLIBÉRATION N°2508

**OBJET : Autorisation de signature de l'avenant n°2 au marché de travaux pour la mise en place de traitements complémentaires sur l'usine de potabilisation**

L'an Deux Mille Vingt-deux et le 5 du mois de juillet, de 18 h 00 à 20 h 00, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni dans les locaux du Conseil Départemental de l'Ariège en raison des contraintes sanitaires, sous la présidence de Madame Christine TÉQUI, Présidente.

**PRÉSENTS** : BERDOU Raymond, BLASQUEZ Jérôme, BESNARD Daniel, BOIX Jean-Pierre, CLAIN Elisabeth, COMBRES Jean-Claude, ESCANDE Jacques, EYCHENNE Joëlle, FERRE Jean-Paul, GONCALVES Daniel, LAFFONT Patrick, MAYODON Alain, METGE Alain, TEQUI Christine, VIDAL André, VIEL Pierre.

**EXCUSÉS** : BENABENT Henri, COURET Jean-Luc, LOUBET Christian, MARETTE Louis, ROCHET Alain, SANCHEZ Marc, SERRES Jean-Claude, SOLER Jean-Michel.

**ABSENTS** : GARNIER Alain, MAGDALOU Francis, PORTET Thierry.

**PROCURATIONS** : BENABENT Henri donne pouvoir à BESNARD Daniel  
COURET Jean-Luc donne pouvoir à GONCALVEZ Daniel  
LOUBET Christian donne pouvoir à MAYODON Alain  
MARETTE Louis donne pouvoir à VIDAL André  
ROCHET Alain donne pouvoir à BOIX Jean-Pierre  
SANCHEZ Marc donne pouvoir à METGE Alain  
SERRES Jean-Claude donne pouvoir à ESCANDE Jacques  
SOLER Jean-Michel donne pouvoir à TEQUI Christine

Madame la Présidente rappelle que le SMDEA a confié à société SAUR SAS (Mandataire du Groupement d'entreprises : SAUR / SCOP COUSERANS CONSTRUCTION / ASSOCIES SALES) un marché n°20023, notifié le 28/09/20, pour la mise en place de traitements complémentaires sur l'usine de potabilisation de Serres-sur-Arget.

Madame la Présidente expose que l'objet du présent avenant est d'acter le remplacement de la PSE n°1, initialement prévue pour la fourniture et la mise en place de changement du média-filtrant du filtre à neutralité en calcaire terrestre par des travaux supplémentaires.

Marché initial :

Montant initial du marché public :

- Montant HT : **360 710,00 €**
- Montant TTC : 432 852,00 €

Durée d'exécution du marché public : **6,5 mois**

Montant du marché suite à avenant n° 1 :

- Montant HT : **390 152,99 €**
- Montant TTC : 468 183,59 €
- % d'écart introduit par l'avenant n° 1 : **+ 8.16 %**

Durée d'exécution du marché public : **8 mois**

Avenant n° 2 :

DESIGNATION	SAUR SAS	SCOP COUSERANS	SALES
<b><u>Remplacement de la prestation supplémentaire éventuelle n° 1 (PSE 1)</u></b>			
Fourniture et mise en place de changement du média-filtrant du filtre à neutralité en calcaire terrestre	- 8 870,00 € HT	+ 0,00 € HT	+ 0,00 € HT
<b><u>Travaux supplémentaires remplaçant la PSE n° 1</u></b>			
Adaptation de la pompe de lavage (modification des canalisations d'aspiration et de refoulement, réhausse de la pompe)	+ 2 500,00 € HT	+ 0,00 € HT	+ 0,00 € HT
Modification de la canalisation de sortie du réacteur UV	+ 2 025,00 € HT	+ 0,00 € HT	+ 0,00 € HT
Modification du portail d'accès au local réactifs	+ 1 895,00 € HT	+ 0,00 € HT	+ 0,00 € HT

Fabrication, fourniture et pose d'un platelage et d'une trappe aluminium au-dessus de l'ancienne cuve de contact ozone	+ 2 450,00 € HT	+ 0,00 € HT	+ 0,00 € HT
<b>TOTAL AVENANT N° 2</b>	<b>+ 0,00 € HT</b>	<b>+ 0,00 € HT</b>	<b>+ 0,00 € HT</b>

**Le présent avenant n'a pas d'incidence sur le montant et les délais du marché public.**

Où l'exposé de Madame la Présidente et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

▪ APPROUVE,  
ledit rapport.

▪ AUTORISE,

Madame la Présidente, à signer l'avenant n° 2 au marché n° 20023 – Mise en place de traitements complémentaires sur l'usine de potabilisation de SERRES-SUR-ARGET et d'acter le remplacement de la PSE n° 1 : Fourniture et mise en place de changement du média-filtrant du filtre à neutralite en calcaire terrestre par des travaux supplémentaires

**La Présidente du SMDEA,**

**Christine TÉQUI**

